

PROCES-VERBAL DU VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2013

CONVOCAION DU 13 SEPTEMBRE 2013

Étaient présents : Mme et Mrs les conseillers municipaux :

Christine PERONNE

Pierre BAJOR, Christian VIMPERE, Patrick PIVETEAU, Marcel PRECIGOUT, Pascal RIVET, Raymond BENITO.

Aurélia RIPOCHE a donné pouvoir à P.PIVETEAU

Marie-Martine LAURENT a donné pouvoir à R. BENITO

Absents non excusés : Mme Catherine POLMAN, M. Philippe LATASTE

Secrétaire de séance : M. Patrick PIVETEAU

1-LE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 26 JUILLET 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2-PERSONNEL COMMUNAL

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le congé de maladie de M. André JOURDE est prolongé de deux mois. Suite à cela, M. le Maire propose de recruter une personne pour aider dans sa tâche M. Thierry BARDY. Ce recrutement sera effectué dans le cadre d'un contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) pour une durée de 6 mois renouvelable si besoin est. La démarche s'effectue par l'intermédiaire de Pôle Emploi. M. le Maire fait part au Conseil que le secrétariat a quelques demandes d'emploi en attente. Les demandes sont présentées aux conseillers. La commission ad hoc sera réunie pour finaliser l'embauche. A l'unanimité, le Conseil Municipal est tout à fait favorable à cette embauche pour palier l'absence de M. JOURDE.

3-ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

L'enquête publique pour la révision du zonage d'assainissement qui s'est tenue du 17 juin au 29 juillet 2013 est terminée. Il est nécessaire de délibérer pour approuver le nouveau zonage d'assainissement.

M. le Maire informe le Conseil « qu'aucune observation n'a été formulée » ou « nombre d'observation formulée » lors de l'enquête publique.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve :

- le zonage d'assainissement tel qu'il a été présenté à l'enquête publique
- donne tous les pouvoirs à M. le Maire pour mener à bien cette opération et signer toutes les pièces s'y rapportant.

4-BUDGETS-DECISIONS MODIFICATIVES

➤ M. le Maire informe le Conseil Municipal que lors de l'élaboration du budget, une erreur s'est produite lors de la saisie. M. le Maire propose la modification suivante :

Diminution des crédits, compte 21318-21, moins 305 €

Augmentation des crédits, compte 21318-0232, plus 305 €

➤ Dans le cadre de l'opération d'extension des lagunes de la Grange et le transfert des eaux usées du Bourg, les frais d'études de maîtrise d'œuvre doivent être, en attendant que ne débutent les travaux, affectés au compte ad hoc. M. le Maire propose la modification suivante :

Diminution des crédits, compte 2315-23, moins 16 051 €

Augmentation des crédits, compte 2031-20, plus 16 051 €

5-REGLEMENT INTERIEUR POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

M. le Maire informe le Conseil que les membres du Comité Technique Paritaire réunis le 26 août dernier ont émis, à l'unanimité, un avis favorable au projet de règlement intérieur présenté.

Le Conseil Municipal prend acte de cet accord et à l'unanimité adopte le règlement intérieur pour le personnel communal.

6-BIBLIOTHEQUE

Après 9 mois d'activités, il est constaté que le règlement intérieur en place ne répond pas à toutes les situations rencontrées depuis l'ouverture. Un règlement évolutif sera élaboré par les conseiller(e)s P.PIVETEAU et C.PERONNE en concertation avec la Bibliothécaire et l'association partenaire RECREAGRIS et présenté au prochain Conseil Municipal.

7-RENTREE SCOLAIRE

M. le Maire donne des nouvelles de la rentrée scolaire. 67 enfants sont scolarisés à l'école d'Agris. 20 en TPS-PS-MS avec Mme Céline LAPEYROLERIE, 23 en MS-GS avec Mme Stéphanie SEGUIN et 24 en CP-CE1 avec Mme Audrey HOMON. Céline LAPEYROLERIE, professeur des écoles, est directrice de l'école en remplacement de Sarah MERYET. Agris est en R.P.I. avec La Rochette.

Les effectifs du R.P.I. sont depuis quelques années stables, cette année 43 élèves en classes maternelles et 73 dans les 3 classes élémentaires.

8-TRANSPORTS SCOLAIRES

M. le Maire rappelle qu'une ligne « École, La Grange, Le Pont, La Côte, La Brousse, École » existe depuis de nombreuses années dans notre commune. Ce service coûte annuellement 2 485 €/an subventionné à 50% par le Conseil Général 16. Cinq enfants utilisent ce service gratuit. En mars prochain, dans le cadre du renouvellement annuel du contrat, le Conseil Municipal devra s'interroger à savoir s'il est vraiment utile de reconduire le contrat pour la rentrée 2014.

9-ZONE D'ACTIVITES

M. le Maire présente et commente au Conseil Municipal des devis pour la création d'une haie libre le long de la RD 6 et de la voie transversale ainsi que l'aménagement de l'îlot central dans la Z.A.

➤ PLANETE PAYSAGE 19 973,25 € TTC

➤ JARDINS ANGOUMOIS 8 401,78 € TTC

La différence de prix interpelle le Conseil. Une étude comparative approfondie des deux devis sera réalisée. Des renseignements complémentaires sont nécessaires.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal donne tous les pouvoirs à M. le Maire pour mener à bien cette opération et signer toutes les pièces s'y rapportant.

10- DEVIS

Mise en conformité électricité

M. le Maire présente et commente au Conseil Municipal des devis Denis FORTIN pour la mise en conformité de l'électricité suite à la vérification de VERITAS en août 2013 dans les locaux suivants :

➤ Groupe scolaire 2 601,96 € TTC

➤ Multiple rural 1 364.65 € TTC

➤ Salle des fêtes 2 777,24 € TTC

Archives municipales

M. le Maire présente et commente au Conseil Municipal un devis CIODEXIA pour les travaux de tri, classement, organisation et conditionnement des archives de la mairie. Le devis est de 3 800 € HT.

Cadastre communal

M. le Maire présente et commente au Conseil Municipal un devis AB 6 FEDER-LAFARGUE de 891,02 € TTC pour la division simple sans pose de borne pour la régularisation de deux chemins existants aux lieux : les Coteaux, les Cosses et les Grands Champs.

Réaménagement de la place du Bourg

Suite à la visite sur site de Mme l'Architecte des Bâtiments de France et du C.A.U.E., il s'avère nécessaire de demander à un géomètre de réaliser un relevé topographique de la zone d'emprise.

M. le Maire présente et commente au Conseil Municipal un devis AB 6 FEDER-LAFARGUE de 1 626,56 € TTC.

Restaurant scolaire

M. le Maire présente et commente au Conseil Municipal un devis MAT HOTEL 16 de 2 000 € TTC pour le remplacement du lave vaisselle en panne (coût de la réparation 1 000 €).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour tous les devis présentés ci-dessus.

11- INFOS

- **Nuits romanes** : M. le Maire donne lecture d'un courriel de Mme la Présidente de la Région pour une éventuelle candidature aux Nuits Romanes 2014
- **Téléthon** : Première réunion de travail pour le Téléthon 2013 à Saint-Projet jeudi 17 octobre
- **Élections municipales et communautaires** : Le décret de convocation des électeurs n°2013-857 du 26 septembre 2013 est arrivé en mairie. Les dates retenues des élections sont les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Prochain conseil le vendredi 25 octobre 2013 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.